



République Française  
Département du Nord

**Ville de Marly**

Service : Marchés Publics  
J.N.V/N.H/JD  
DC-2023-099

### DÉCISION DU MAIRE

Marché 2023-02

**Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des abords de la RD73 « rue Jean Jaurès »**

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2152-3 et R 2124-3

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 du 19 juillet 2022 valant règlement intérieur de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse,

### DÉCIDE

Monsieur le Maire est autorisé à attribuer et signer le marché avec la société GEXPEO, située à Valenciennes (59300), arrivée première du classement général dans le rapport d'analyse avec une note de 100 sur 100, pour 72 000 € HT.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 30/10/2023

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu

de sa réception en Sous-  
Préfecture le 01/11/2023

et de la publication le  
06.11.2023

Le Maire,  
**Jean-Noël VERFAILLIE**